

LA REVUE

DU
RÉSEAU
RURAL
FRANÇAIS



C'EST ENSEMBLE QUE SE CONSTRUIT L'AVENIR DES TERRITOIRES

TERRITOIRES :

Les ruralités porteuses d'avenir



Conférence par l'Union Européenne



FEADER

Fonds européen agricole pour le Développement Rural
(Soutien à la ruralité et à la qualité des produits agricoles)



Agence de Services
et de Paiement

N°10
MARS 2015
SEMESTRIEL

Édito

Prêts pour une nouvelle génération

Le réseau rural créé par le Règlement communautaire de développement rural (RDR) est entré en France dans une nouvelle génération. Ses activités sont officiellement relancées dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds européens, à la suite de l'adoption de l'accord de partenariat et de l'approbation du programme spécifique du réseau rural national (PSRRN) par la Commission européenne, le 13 février 2015.

La France a choisi de structurer son réseau rural à un double niveau, avec d'une part la création d'un réseau rural national, et d'autre part la possibilité pour les Régions de créer leurs réseaux ruraux régionaux. La feuille de route du réseau rural national définit pour 2015 quatre champs thématiques d'investigation et d'action que ses membres pourront s'approprier aux niveaux national et le cas échéant régional : l'agro-écologie, le lien urbain-rural, la gouvernance alimentaire locale, ainsi que l'économie sociale, solidaire, et circulaire. Dans chacun de ces champs, le réseau rural aidera à l'émergence et à l'accompagnement de projets partenariaux.

Pendant l'année 2015, les 27 programmes de développement rural (PDR) élaborés par les Conseils régionaux seront approuvés par la Commission européenne, permettant aux réseaux et aux acteurs régionaux d'engager de nouveaux projets et actions. Le programme Leader, en particulier, va pouvoir se mettre en place avec la constitution et la sélection des nouveaux groupes d'action locale (GAL) Leader.

“ La feuille de route définit quatre champs thématiques ”

L'amélioration de la mise de œuvre de ces programmes est l'un des objectifs majeurs du réseau rural national au cours de la période 2014-2020. Les acteurs nationaux et locaux pourront en saisir pour proposer de nouvelles perspectives de développement à leurs territoires ruraux.

En 2015 l'unité nationale d'animation constituée de représentants des pilotes nationaux du réseau (Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Commissariat général à l'Égalité des territoires et Association des Régions de France) se met en place pour engager les nombreuses actions qui lui sont confiées, en veillant notamment à développer la coopération de tous les acteurs concernés et à mieux faire connaître au grand public l'action de l'Europe et le soutien du FEADER au développement en milieu rural.

Unité nationale d'animation du réseau rural français



© TDL

RÉSEAU RURAL 2014-2020 :

Des propositions concrètes pour les territoires

Avec la nouvelle programmation européenne 2014-2020, le réseau rural français évolue dans son organisation, ses objectifs et ses thématiques. En formulant des propositions concrètes pour les territoires, dans le cadre de travaux collaboratifs, il est l'un des partenaires incontournables de l'avenir des territoires ruraux.

En images

Lieux de ressourcement,
de production,
d'innovation...

Pages 4 et 5



© DR

PAGE 11

Rencontre avec

Laurence Barthe, géographe.

PAGES 12-13

Une place pour les ruralités

Les assises des ruralités se sont tenues entre septembre et novembre derniers autour de sept ateliers thématiques organisés à travers la France.

PAGE 14

Regards croisés

Annie Genevard et **Alain Calmette**, tous deux députés, livrent leur regard sur les ruralités.

PAGE 15

Repères

Les travaux du réseau rural français.

En pistes

PAGES 16|19

Le tourisme, véritable potentiel économique

En octobre dernier, le séminaire du réseau rural français consacré au tourisme a été l'occasion de mettre un coup de projecteur sur le potentiel économique que le tourisme rural représente.



© Michael Carpentier



En images

Les espaces de faible densité
lieux de ressourcement,
mais aussi producteurs
et innovants.



Le réseau rural a permis de lancer une dynamique autour de l'entrepreneuriat collectif en réunissant des structures qui n'auraient pas pris le temps de se contacter.

© FNCIVAM

RÉSEAU RURAL 2014-2020

Des propositions concrètes pour les territoires

AVEC LA NOUVELLE PROGRAMMATION EUROPÉENNE 2014/2020, LE RÉSEAU RURAL FRANÇAIS ÉVOLUE DANS SON ORGANISATION, SES OBJECTIFS ET SES THÉMATIQUES. EN FORMULANT DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR LES TERRITOIRES, DANS LE CADRE DE TRAVAUX COLLABORATIFS, IL EST L'UN DES PARTENAIRES INCONTOURNABLES DE L'AVENIR DES TERRITOIRES RURAUX.



« Le réseau rural nous a permis d'élargir nos partenariats et de travailler avec des structures que nous n'aurions pas pris le temps de contacter, explique Ludovic Mamdy, chargé de mission création d'activités rurales à l'Afip. Après un an et demi de travail, la dynamique est lancée sur l'entrepreneuriat collectif, avec un groupe d'animateurs au sein des structures partenaires qui commencent à bien se connaître. Tout ce travail nous permet de conforter l'accompagnement de projets sur le terrain. » Ces travaux aboutiront en outre à la publication fin mai d'un document focus sur les méthodes d'accompagnement de projets d'entrepreneuriat collectif qui sont particulièrement novateurs et ouvrent de réelles perspectives de développement en milieu rural.

Depuis son lancement en 2009, le réseau rural a eu pour finalité de décloisonner les relations entre acteurs du monde rural en leur permettant de se rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble. « C'est la richesse du dialogue qui doit permettre d'être force de propositions, a rappelé Marc-Etienne Pinault, directeur du développement des capacités des territoires au CGET, à l'occasion de l'assemblée générale du réseau rural français, en novembre dernier à Clermont-Ferrand. Le réseau a permis de mettre en relation des familles d'acteurs du développement rural qui n'avaient pas forcément l'habitude de travailler ensemble. » Ce premier objectif assigné au réseau rural doit être prolongé et renforcé sur la période 2014/2020. Car l'ambition du réseau rural est de mettre en mouvement les acteurs du monde rural depuis le terrain jusqu'au niveau européen pour promouvoir des propositions concrètes pour les territoires.

Des évolutions pour 2014/2020

Quatre objectifs ont clairement été assignés par l'Europe au réseau rural pour la période 2014/2020 :



Yvon Thomas, éleveur de porcs à Plélan-le-Petit, a fait visiter son exploitation lors d'un séminaire du réseau rural. Il a planté des haies avec la SCIC ENR Pays de Rance pour chauffer maison et bâtiments, cultiver la biodiversité, améliorer la qualité des sols...

“ C'est la richesse du dialogue qui doit permettre d'être force de propositions. ”

accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural; améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes de développement rural; informer le grand public et les bénéficiaires potentiels sur la politique de développement rural et sur les possibilités de financement; favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales ». De façon transversale sur ces quatre objectifs, toutes les formes de coopération devront être encouragées. « Le réseau doit être participatif et son action doit être lisible et facilement accessible », a souligné Florent Guhl, du minis-



L'expérience de nos voisins européens

Sur la période 2007/2013, plusieurs pays parmi nos voisins européens ont déjà expérimenté une organisation décentralisée de la gestion des programmes de développement rural. En France, les régions deviennent autorités de gestion et une nouvelle organisation va devoir être mise en œuvre entre échelon régional et échelons national et européen. Autant s'inspirer de ce que nos voisins ont déjà éprouvé. C'est dans cet esprit qu'un atelier intitulé « regards européens sur le réseau rural français » a été organisé en novembre dernier par le GIP Adecia, en concertation avec le ministère de l'Agriculture. Les réseaux d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne ont été sollicités pour témoigner de leurs bonnes et mauvaises pratiques aux niveaux stratégique, opérationnel et organisationnel. À l'issue de cet atelier plusieurs recommandations ont été formulées : préserver un indispensable équilibre entre émergence et organisation, ou comment ne pas brider la créativité, l'innovation et l'implication par une gouvernance trop lourde et normative; co-construire avec les membres du réseau et donc investir dans la formation et l'information des acteurs aux enjeux, l'écoute des acteurs de terrain, la recherche d'innovation dans les thématiques et les méthodes; insuffler des méthodes et des outils qui sortent du champ habituel de l'action administrative pour assurer une véritable dynamique de réseau stimulant innovations et idées nouvelles; et enfin, concevoir l'animation du réseau selon une approche matricielle, en croisant entrées thématiques et territoriales, en déléguant des activités du réseau à des Régions ou acteurs volontaires...

**En savoir plus : www.adecia.org, Pierre Poussard,
Tél : 01 49 55 81 79, pierre.poussard@agriculture.gouv.fr**



La ruralité bénéficie d'une nouvelle attractivité. L'un des enjeux est de maintenir des territoires vivants.

>>>

ture de l'Agriculture. Doté d'un budget de 23 millions d'euros sur toute la période, le programme spécifique de réseau rural national est sous l'autorité de gestion du ministère de l'Agriculture qui en est copilote avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et l'Association des régions de France (ARF).

« C'est une évolution, pas une révolution », a expliqué Pascal Gruselle, conseiller pour les affaires européennes à l'ARF, en présentant l'organisation nouvelle du réseau rural (cf. pages Repères). Au niveau européen, le mode d'organisation est sensiblement le même. La priorité pour la première année sera de sélectionner des champs de coopération et de travail en commun.

Des ruraux créatifs

Lors du séminaire de lancement du réseau rural français, René Souchon, président de la Région Auvergne, a insisté pour que perdure l'approche transversale, ascendante et collaborative du réseau rural. Il a rappelé que le réseau devait être force de proposition en matière de politiques rurales et garder un caractère opérationnel. Pour Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, le réseau rural occupe une place centrale dans la politique en faveur des territoires ruraux. Trois thématiques majeures ont été abordées lors de ce séminaire de lancement : renforcer le lien social au sein des territoires ruraux, favoriser et réussir l'innovation, et diversifier l'économie des territoires. Tous les intervenants ont mis l'accent sur l'attractivité des territoires ruraux, leur vitalité, leur créativité et leur inventivité, même si certains d'entre eux connaissent des dif-

Le foncier agricole, une question de société

« Le développement passe par l'échange et le débat contradictoire », analyse Emmanuelle Petitdidier, animatrice à Terre de Liens. Spécialisée sur la collecte d'épargne citoyenne pour permettre des installations en agriculture paysanne, l'association a engagé en 2008 une dynamique à l'échelle du Massif central autour du foncier pour favoriser l'accueil de nouvelles populations. « La question du foncier agricole touche aux fondements de la production agricole, observe-t-elle. Elle est considérée par les acteurs agricoles comme une de leurs prérogatives. Or, c'est une question de société, qui concerne les élus, les citoyens consommateurs, les habitants d'un territoire... Nous devons en débattre collectivement. » Terre de Liens a publié trois livrets qui présentent les manières d'agir et capitalisent les acquis de cette expérience. Ils montrent par exemple l'importance de l'échange d'expérience entre décideurs locaux pour rompre leur isolement et l'intérêt des expérimentations juridiques, agricoles et de modes de vie pour trouver des solutions adaptées localement. Cette expérience permet de com-

prendre comment relier et animer l'action de paysans, élus, services municipaux, commerçants, associations et structures de l'accompagnement agricole pour faire aboutir des projets novateurs. Elle donne aussi à voir l'intérêt que les citoyens ont à s'impliquer dans la préservation des terres agricoles et, réciproquement, ce qu'ils apportent à la gouvernance du foncier. Dans le cadre du réseau rural, Terre de Liens diffuse et transfère les résultats de ce projet afin de pouvoir mieux gérer et préserver le foncier agricole, notamment à travers l'organisation de nouvelles rencontres et ateliers thématiques. C'est l'occasion d'élargir encore le champ des acteurs impliqués. « C'est une très belle intention de créer de nouveaux lieux de co-construction, mais c'est compliqué, observe Emmanuelle. Tout le monde n'a pas la culture de l'échange. » Sur le foncier agricole, l'enjeu est tout à la fois de produire une alimentation et de l'activité locale, de préserver des espaces naturels et des paysages et de maintenir des territoires vivants.

www.terredeliens.org/5-ans-de-travail-interregional-en



Tour de plaine collectif pour mieux gérer et préserver le foncier agricole.

© TDL



© FNCUMA

Le futur réseau rural doit pouvoir mieux et plus largement mobiliser.

ficultés. En s'appuyant sur des exemples concrets, ils ont rappelé la contribution majeure des territoires ruraux pour faire face aux défis de notre société : transition énergétique, défi alimentaire... Jouany Chatoux, jeune éleveur bio du plateau de Millevaches en Limousin, a par exemple témoigné de la dynamique née autour du Gaec dont il est membre, qui s'est associé à d'autres éleveurs pour monter une unité de méthanisation à la ferme. Les collectivités locales soutiennent le projet et y valoriseront leurs déchets verts. La chaleur produite doit permettre de chauffer des serres pour installer une activité de maraîchage, un atelier de poulets de chair et sécher des palettes de bois afin d'alimenter les chaufferies locales. L'ensemble des productions alimentaires sera commercialisé localement, à travers des circuits collectifs de proximité existants (paniers, épiceries) ou à développer (approvisionnement des cantines scolaires et maisons de retraite). « *C'est de l'économie circulaire ultra locale. Plus on vend localement, plus la marge est importante* », a-t-il expliqué. Ce projet a vocation à devenir un groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) créé dans le cadre de la loi d'avenir agricole.

Des richesses considérables à valoriser

L'accent a été mis à plusieurs reprises sur l'importance de l'innovation sociale et l'intelligence collective. « *Si on veut redonner du sens au bien commun, il faut associer le citoyen à la décision publique* », a expliqué Jo Spiegel, maire de Kingersheim. Les habitants de cette ville alsacienne

sont mis à contribution pour enrichir les projets locaux, grâce à l'appui d'ingénieurs du débat public. La démarche demande du temps et relève de l'éducation populaire avec des temps d'information et de formation, une animation pour « *faire émerger la parole et construire le compromis* », et le souci de restituer ensuite les décisions prises par les élus. Dans un autre registre, Patrick Sabin, maire d'Escource, dans les Landes, a insisté sur le montage de financements innovants pour inves-

>>>

Une place pour les têtes de réseau associatif

Comment accompagner la participation citoyenne et développer le pouvoir d'agir ? Sans doute en travaillant plus étroitement avec les têtes de réseaux associatifs du développement rural. C'est en tout cas ce que suggère l'enquête menée par le Celavar et dont les résultats ont été présentés en 2014. Ce travail prône notamment le développement de partenariats pour co-construire les politiques publiques et donc construire ensemble des projets qui n'émanent ni exclusivement des associations ni exclusivement des collectivités. Le futur réseau rural doit pouvoir mieux et plus largement mobiliser. Mieux connaître les compétences des uns et des autres, développer une cartographie des savoir-faire des associations rurales et de leurs têtes de réseaux sont quelques pistes qui ont été esquissées. « *Ces têtes de réseaux ont des savoir-faire très spécifiques, souvent insoupçonnés, comme en matière d'animation de la vie démocratique par exemple*, souligne Brigitte Giraud, présidente du Celavar. *Elles méritent d'être accompagnées en tant que telles.* » Une façon d'imaginer d'autres formes de soutien financier par la collectivité et de permettre à ces têtes de réseaux de jouer le rôle qui est le leur : accompagner voire être moteurs des transformations sociales dont notre société a besoin pour inventer le monde qui vient.

www.celavar.org/IMG/pdf/CR_31_janv_vf.pdf

Rendez-vous avec la montagne



Les acteurs des massifs montagneux ont pu échanger avec ceux des réseaux régionaux.

Depuis la Loi dite « Montagne », de 1985, les massifs montagneux, qui représentent 30% du territoire national, bénéficient d'outils spécifiques et de financements propres. La loi leur a notamment reconnu un droit à l'expérimentation et à une gouvernance partagée (élus, socioprofessionnels, associations) qui fonctionne à la fois à l'échelle nationale et à l'échelle de chacun des massifs. Afin de tisser des liens plus systématiques, une rencontre organisée à Clermont-Ferrand en juillet 2014 a permis de rapprocher ces deux mondes que sont les massifs et le réseau rural. L'objectif était de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs des massifs et ceux des réseaux régionaux concernés afin d'identifier des sujets de travail communs et de formuler des propositions pour la programmation 2014/2020. Des témoignages de terrain ont permis de mettre en évidence l'intérêt d'une démarche interrégionale. L'association Terre de Liens a pu témoigner de la plus-value d'une approche massif pour porter des projets d'activités agri-rurales en commun. Le travail interrégional et inter organismes a facilité l'analyse des pratiques et leur a permis de gagner en efficience et d'essaimer. Il ressort de cette rencontre des thématiques à explorer ensemble : les mobilités dans les espaces peu denses, l'entrepreneuriat et les conditions d'accueil de nouveaux projets ou encore l'adaptation au changement climatique et la valorisation des ressources locales et énergétiques, mais aussi comment mieux travailler en réseau, comment animer des espaces citoyens, comment associer les communautés de communes à ces échanges pour aller plus loin.

www.reseaurural.fr/files/cr_rencontre_11_juillet-def.pdf

>>> tir le champ des énergies renouvelables, réduire la consommation énergétique et faire de la communauté de communes de la Haute-Lande un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Les premiers projets d'énergies renouvelables génèrent des recettes qui sont pour partie réinvesties dans des actions de maîtrise de l'énergie et de rénovation énergétique. Pour l'avenir du réseau rural, de nombreux thèmes de travail ont pu être esquissés tant sur la participation citoyenne et le développement d'un travail plus collaboratif entre les acteurs du monde rural, que sur le rapprochement ville campagne et l'élaboration de contrats de réciprocité, ou encore une meilleure articulation entre recherche et territoires, le développement des usages du numérique, la gestion du foncier et le développement de circuits de proximité. À plusieurs

reprises, il a été rappelé qu'il convenait désormais de sortir d'une logique d'aménagement pour passer à une logique de développement des territoires. « *Il faut changer de logiciel*, a insisté René Souchon. *Il y a des richesses considérables en milieu rural. On attend de nous que nous les valorisons.* » Ce changement culturel doit s'accompagner d'un soutien à l'ingénierie. « *Il faut privilégier l'ascendant. Le meilleur moyen de faire émerger de nouveaux projets, c'est d'inciter des acteurs différents à se mettre autour de la table* », a rappelé Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, en précisant que Leader est le seul fonds dont les moyens ont été accrus. Les réseaux ruraux régionaux, les nouveaux GIEE ou encore le partenariat pour l'innovation (PEI) sont des partenaires avec lesquels tisser plus étroitement des liens pour imaginer de nouveaux projets dans les territoires. ■

RENCONTRE AVEC

Laurence Barthe, géographe

“À la croisée d’un double regard.”

Est-ce qu’on regarde toujours les espaces ruraux de la même manière ?

Une inversion de valeurs se dessine à propos des espaces ruraux par rapport à différentes ressources vitales et stratégiques dont ils sont dépositaires. C’est bien sûr leur capacité à proposer des ressources alimentaires, avec un enjeu sur la relocalisation des filières de production, le rapprochement entre producteurs et consommateurs, avec une dimension de qualité et de sécurité alimentaire. C’est aussi une inversion de valeurs sur la question énergétique avec la valorisation de la biomasse. Enfin c’est considérer les espaces de faible densité comme un espace de ressourcement pour une société devenue très urbaine : espace d’un autre rapport à la nature et à l’environnement, à l’espace non construit et non connecté qui offre des capacités de ressourcement.

D’où vient ce changement ?

On est à la croisée d’un double regard. Si on s’intéresse au rapport à la nature, à l’identification de biens communs rares, c’est le regard urbain qui est opératoire de changements, à travers à la fois les politiques publiques et le fait que la société urbaine investit, parcourt, habite ces territoires et projette de nouveaux regards. Mais je crois aussi que la société rurale s’est transformée en interne. Il y a un réinvestissement des fonctions productives et résidentielles des territoires ruraux. Ce serait une erreur de penser que c’est juste de l’extérieur que l’inversion de valeurs est née.

Il existe cependant des tensions fortes aujourd’hui qu’il convient de ne pas ignorer : ces territoires sont détenteurs de ressources qui ont une valeur pour l’ensemble de la société et dans le même temps, il y a des facteurs de rupture et

d’isolement qui renvoient aux difficiles conditions de vie dans certains territoires. Ces tensions font débat sur les modalités d’action publique, sur le renouvellement de l’offre de services tant dans sa forme que dans son contenu. Des associations, des collectifs, parfois des élus portent des interrogations sur l’avenir de la ruralité. Comment les politiques publiques se saisissent de problématiques autour de l’accessibilité à certains services et équipements, par exemple ?

Que faudrait-il approfondir ?

Ce que je trouve intéressant c’est la capacité d’innovation sociale dont ont fait preuve ces espaces ruraux. C’est le résultat de trente ans d’histoire de développement local et d’initiatives. Des politiques publiques redistributrices ont su rencontrer et mobiliser des acteurs locaux. Elles ont montré que même dans les territoires ruraux isolés ces capacités d’innovation sont le fait d’organisations publiques locales et de territoires de projets. Mais elles sont aussi le fait de collectifs d’habitants et de citoyens qui ont cette capacité parfois à bricoler mais aussi à produire des services, de l’organisation et des activités en réponse à leurs besoins quotidiens. Nous sommes arrivés au bout de quelque chose en matière de développement territorial avec une profonde institutionnalisation des démarches à travers les territoires de projet et les programmes Leader. On a besoin aujourd’hui de renouveler les fondamentaux et de s’interroger sur ce qui fait projet et ce qui fait sens d’un point de vue collectif. Il y a un intérêt à observer de manière très transversale à l’échelle nationale ce qui peut se faire en dehors des cadres très institués et qui peut être porté par des collectifs habitants, des usagers, des acteurs socio



Laurence Barthe est géographe, maître de conférence en géographie et aménagement à l’Université de Toulouse le Mirail, membre de l’UMR Dynamiques rurales. Elle dirige le Master professionnel « Aménagement et développement transfrontaliers de la montagne ». Elle a dirigé les travaux de prospective Territoires 2040 sur les espaces de faible densité.

économiques, ce que sont ces initiatives de développement local davantage issues de la société civile.

La question de la coopération urbain-rural peut constituer un autre champ d’observation et d’investigation parce qu’aujourd’hui et demain davantage encore, le développement des territoires ruraux doit se construire dans un dialogue avec les territoires urbains. Et du côté des territoires urbains, il y a un intérêt à savoir ce que sont ces espaces ruraux, quelles sont leurs ressources. Cela pose aussi la question de l’ingénierie de développement. Il y a des formes d’organisation qui ont été très cloisonnées et très différenciées. Comment construit-on une intelligence territoriale, comment décloisonne-t-on les formes de savoirs pour accompagner le développement des territoires ? Ce pourrait être l’objet de regards plus approfondis.



Sylvie Pinel en visite dans une entreprise de Clarques, dans le Pas-de-Calais.

© Bernard Suard/MEDDE-MLETR

Une place pour les ruralités

LES ASSISES DES RURALITÉS SE SONT TENUES ENTRE SEPTEMBRE ET NOVEMBRE DERNIERS AUTOUR DE SEPT ATELIERS THÉMATIQUES ORGANISÉS À TRAVERS LA FRANCE.

La feuille de route était claire : aller à la rencontre des acteurs de terrain et des élus pour que les territoires ruraux ne se sentent pas délaissés et pour proposer une politique des ruralités renouvelée, volontariste et positive. De Chambéry en Savoie, à Pierrefittes-Nestalas dans les Hautes-pyrénées, en passant par Fauquembergues, dans le Pas-de-Calais, Plélan-le-Petit, dans les Côtes d'Armor ou Montmarault dans l'Allier, ce sont jusqu'à 300 personnes qui se sont à chaque fois déplacées pour témoigner des spécificités de leur territoire, échanger avec les ministres et parlementaires présents

et présenter des initiatives locales innovantes. L'objectif était de poser l'acte fondateur d'une nouvelle politique pour les ruralités et de réunir les conditions nécessaires pour que les territoires ruraux construisent leur développement.

Optimisme et volontarisme

Au cours des déplacements de Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, il a été question par exemple des spécificités des zones de montagne, les coopérations entre villes et

campagnes, des infrastructures, des outils, des services et des usages numériques, des services aux publics, de transition énergétique, de performance économique et environnementale et bien sûr de la réforme territoriale ou encore de dotations financières. Les territoires ruraux sont « des territoires pleins de richesses, d'atouts, d'acteurs imaginatifs qui agissent au quotidien avec optimisme et volontarisme pour poser les bases d'un avenir pérenne, a plusieurs fois répété la ministre. Nous devons réaffirmer le rôle essentiel des ruralités dans notre pacte républicain. »

Des projets concrets ont pu être présentés lors de ces ateliers comme la dynamique de la Biovallée portée par quatre communautés de communes de la Drôme, dans une démarche de développement durable. Sur ce territoire, par exemple, c'est déjà 30% de la surface agricole qui est en agriculture biologique et 60% des repas servis dans les cantines et restaurants scolaires sont concernés par le programme de développement des achats bio et locaux.

Dans un autre registre, l'association Ti Numérik, à Ros-trenen dans les Côtes d'Armor, propose un espace de travail collaboratif, des locaux adaptés et raccordés au haut débit. Plus qu'une simple sous-location de bureaux, de salles de réunion ou d'imprimantes en réseau, cet espace de co-working permet aux travailleurs indépendants, aux télétravailleurs et aux travailleurs mobiles (commerciaux...) de ne pas rester isolés et de pouvoir trouver un lieu d'échanges.

Des contrats de réciprocité villes campagnes

Au terme de ce tour de France, Sylvia Pinel a présenté lors d'une communication en conseil des ministres, le 17 décembre 2014, onze premières mesures autour de trois axes essentiels : adapter les politiques publiques aux besoins spécifiques des territoires ruraux, en tenant compte de leur diversité ; accompagner les collectivités dans leur travail quotidien au service des Français ; et enfin soutenir les initiatives porteuses d'avenir et

Un nouveau regard sur les ruralités

« L'objectif était de porter un nouveau regard sur les ruralités, et de les montrer telles quelles sont : des territoires divers, au cœur de l'identité française, mais tous riches d'opportunités, d'innovation et de mutations. (...) »

La France a besoin de territoires ruraux et périurbains solides pour assurer la cohésion sociale, territoriale et environnementale de notre pays, tout comme elle a besoin de métropoles fortes et insérées dans la compétition internationale. Les espaces ruraux ne sont pas de simples espaces résidentiels, ou récréatifs. Leur développement passe par un lien renforcé avec les villes. Il doit s'appuyer sur le réseau des centres bourgs dont le rôle sera renforcé pour l'animation des espaces ruraux grâce à l'intégration progressive des compétences des intercommunalités.

Il est ainsi indispensable de redonner du sens aux politiques de proximité et d'aménagement du territoire. Notre organisation territoriale doit en effet s'assurer qu'aucun territoire ne soit privé de chances de son développement futur. Il appartient à l'État de garantir la cohésion nationale et, aux côtés des collectivités, de faire vivre les solidarités territoriales. »

Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité



© Arnaud Bouissou/MEDDE-MLETR

Ce sont jusqu'à 300 personnes qui se sont à chaque fois déplacées pour témoigner des spécificités de leur territoire.

d'opportunités. On retiendra notamment les contrats de réciprocité entre villes et campagnes proposés par le député du Cantal Alain Calmette pour permettre aux territoires urbains et ruraux de travailler ensemble, dans une logique de complémentarité, sur des thèmes comme l'accueil des personnes âgées, la restauration collective, la gestion des déchets, le télétravail ou encore l'agriculture de proximité. On peut aussi souligner le souci de développer des compétences d'ingénierie auprès des collectivités, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement ou de l'environnement, ou encore l'augmentation de 200 millions d'euros de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), qui figure dans le projet de loi de finances pour 2015. Le comité interministériel à l'égalité des territoires du 27 février 2015 a pu développer ces propositions et d'autres mesures. ■



© Laurent Mignaux/MEDDE-MLETR

Dans l'Allier, les Assises ont fait escale à Montmarault.

REGARDS CROISÉS

Annie Genevard et Alain Calmette, tous deux députés, livrent leur regard sur les ruralités



© DR

ANNIE GENEVARD

Députée du Doubs

“Réorienter les moyens vers la ruralité.”

La ruralité a été la grande oubliée des politiques publiques ces dernières années, avec une difficulté d'en parler sauf à être caricaturé. C'est en train de changer, parce que cette injustice a fini par être entendue et parce que des publications attestent des conséquences de l'abandon de la ruralité. Je pense par exemple au livre du géographe Christophe Guilluy : *La France périphérique*.

L'essentiel des politiques publiques s'est concentré sur la ville, au motif qu'il y avait plus d'habitants, plus de problèmes sociaux... et on s'aperçoit des désordres causés par cet abandon qui a fragilisé nos territoires. On réalise que nous avons besoin de la ruralité, pas seulement pour fournir à la ville des espaces d'aménités et de récréation, mais aussi parce qu'on y produit de quoi

nourrir la population et qu'il y a des activités économiques et des savoir-faire d'exception (comme l'horlogerie, la microtechnique ou le luxe sur ma circonscription). La ruralité dispose de patrimoines naturels remarquables qui fournissent un certain nombre de ressources, comme l'eau. En même temps qu'elle est précieuse, elle est négligée. Ce n'est plus tenable. Les dotations aux collectivités rurales sont deux fois moindres qu'en ville, sans qu'aucune justification puisse sérieusement être apportée. Il faut acter le principe qu'il ne doit pas y avoir de différence de traitement entre la ruralité et la ville, pour inverser la perspective, sans quoi « on arrose toujours là où c'est déjà mouillé ». Le gouvernement fait un constat juste quand il reconnaît que la fragilisation des petits bourgs est préjudiciable à la ruralité. Mais il ne va pas au bout :

seuls 50 projets sur 300 ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets consacré aux centres bourgs. Il faut proposer des politiques cohérentes avec les constats que l'on fait. Enfin, il faut veiller à réorienter les moyens vers les zones fragilisées, en appréhendant cette fragilité dans le moment et dans la prospective, sans être trop réducteur. Le taux de chômage ne suffit pas à appréhender la fragilité d'un territoire. Dans les faits, l'argent public consacré à la culture ou à l'éducation prioritaire est concentré sur la ville. C'est profondément injuste. Or, c'est à l'État de montrer la voie. La réorientation des moyens doit se faire ensuite à tous les niveaux. Pour mobiliser des fonds européens, c'est par exemple aux Régions de fournir un appui méthodologique aux territoires ruraux moins bien dotés en ingénierie.



© DR

ALAIN CALMETTE

Député du Cantal

“De nouveaux champs à explorer.”

Les territoires ruraux souffrent d'un manque de considération qui n'est pas nouveau et qui continue à prévaloir avec l'accompagnement du phénomène de métropolisation. Certes il ne faut pas opposer ville et campagne, mais le décrochage s'accroît notamment pour certains territoires qui continuent à voir leurs populations vieillir et diminuer et leur enclavement perdurer. Je pense à ceux qui se sentent dans les zones interstitielles qui ne bénéficient pas de l'effet d'entraînement réel ou supposé des métropoles. La redistribution des richesses au niveau national est mise à mal et cet effet d'entraînement est d'ailleurs aujourd'hui contesté.

Or, si on considère que le défi démographique est le principal défi, nos territoires ont des atouts. Certains parviennent à attirer des populations

nouvelles. Le Cantal, dans lequel je vis, a un taux de réussite scolaire bien supérieur à la moyenne nationale, un taux de délinquance très inférieur, un cadre de vie préservé... il dispose d'un certain nombre d'atouts qui peuvent parler à des populations ayant envie de changer de mode de vie.

Je milite dans le cadre de la réforme territoriale, pour que l'État, qui est le garant de l'égalité républicaine, soit renforcé au niveau départemental. Un fonds départemental d'intervention pour les zones rurales pourrait être mis à disposition des préfets pour avoir une action coordonnée à l'échelle d'un département plutôt que des actions sectorisées parfois sans lien entre elles et financées par des fonds sectoriels. Je pense aussi qu'on doit pouvoir trouver des améliorations dans les services publics. Je suis toujours frappé du formidable atout que constitue le

réseau de La Poste : une personne se déplace 6 jours sur 7 dans tous les foyers. Il y a des expériences comme le portage des médicaments à développer. Enfin, je propose des contrats de réciprocité entre ville et campagne car les politiques publiques sont très segmentées et ne mettent pas en lien ces deux mondes qui sont très différents et qui ont du mal à se parler et à se comprendre. En complément des politiques verticales, on peut imaginer des contrats de réciprocité et de solidarité entre la ville et la campagne, chacun apportant quelque chose et en sortant renforcé. Le concept est partagé, maintenant reste à imaginer la concrétisation. Qui dit réciprocité, dit égalité des plateaux de la balance mais il est certainement plus facile à remplir d'un côté que de l'autre. C'est en tout cas un champ à explorer qui mériterait quelques expérimentations avec des collectivités volontaires.

REPÈRES

LES TRAVAUX DU RÉSEAU RURAL FRANÇAIS

■ Les travaux du réseau rural français depuis 2008 et jusque fin 2013

Tous les travaux des **groupes de travail thématiques** du réseau rural français sont disponibles en ligne sur <http://www.reseaurural.fr/gtn/presentation> : gestion de l'espace, politiques d'accueil et de maintien de populations, alimentation et agriculture, forêt et bois, biomasse énergie, filières locales pour la construction durable, entrepreneuriat collectif, et services en milieu rural.

■ Le panorama des travaux du réseau rural

Un tour d'horizon de 110 pages sur les **travaux du réseau rural sur la période 2007/2013** aux niveaux national et régional, à télécharger sur :

<http://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/dossiers-publications>

Une synthèse de ce document est également disponible sur le site du réseau rural dans le centre de ressource du site Internet

■ Huit nouveaux projets en 2014

Huit nouveaux projets ont été retenus en 2014 au titre des travaux du réseau rural français : trois d'entre eux visent à faire émerger de **nouvelles pistes de travail** et à développer des échanges entre les acteurs du développement local français et québécois. Les cinq autres projets ont permis de prolonger ou de **soutenir des thématiques à enjeux forts** : l'entrepreneuriat collectif ; le développement des zones de montagne et les coopérations entre et au sein des massifs ; la gestion et la préservation du foncier agricole ; les filières locales pour la construction durable ; la mobilisation des financements

publics pour favoriser le développement des ressources locales alimentaires et non alimentaires.

Fiches projets 2014 : 8 fiches à télécharger sur <http://www.reseaurural.fr/le-reseau/reseau-national/ag>

■ Vocation du réseau rural 2014-2020

Une finalité concertée :

Sa finalité est de **contribuer aux réflexions, échanges et débats** sur les territoires ruraux et d'être **force de proposition pour les politiques de développement** des territoires ruraux et l'amélioration de la mise en œuvre des PDR. Il doit permettre de **dynamiser les actions à l'échelle nationale** et d'assurer une représentation aux échelles européenne et internationale des acteurs de ces politiques.

Un réseau participatif :

- une **caisse de résonance** des projets, actions, manifestations de ses membres,
- un **lieu d'acculturation** sur des problématiques émergentes et solutions innovantes,
- un **lieu de capitalisation** d'expériences et de savoir-faire, d'émergence de projets partagés,
- un **lieu de partage** inter-régions et d'appui au transfert des bonnes pratiques.

Un réseau au service des acteurs du développement rural :

Son action doit être **lisible et facilement accessible** à tout acteur concerné par le développement des territoires ruraux. Son animation doit rester suffisamment souple pour **permettre à chacun des membres de s'impliquer** sur tel ou tel projet ou thématique.

À télécharger

• **L'Arbre des objectifs** du Programme spécifique du réseau rural national : <http://www.reseaurural.fr/le-reseau/reseau-national/ag> (cliquer sur « Documents de la séquence du matin » « arbre des objectifs »)

• La **gouvernance du réseau rural national 2014-2020** (cf note téléchargeable) et la **Charte du réseau rural national**, sont disponibles sur <http://www.reseaurural.fr/le-reseau/reseau-national/ag>

• **Organisation du réseau rural national 2014/2020** : <http://www.reseaurural.fr/le-reseau/reseau-national/ag> (cliquer sur le support de présentation)





© C. Lazi - CRT Centre-Val de Loire

Les visiteurs souhaitent partager les modes de vie de la campagne et recherchent une campagne vivante, habitée et dynamique.

DESTINATION CAMPAGNES

Le tourisme, véritable potentiel économique

EN OCTOBRE DERNIER, LE SÉMINAIRE DU RÉSEAU RURAL FRANÇAIS CONSACRÉ AU TOURISME A ÉTÉ L'OCCASION DE METTRE UN COUP DE PROJECTEUR SUR LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE QUE LE TOURISME RURAL REPRÉSENTE. LES CAMPAGNES FRANÇAISES CONSTITUENT UNE DESTINATION TOURISTIQUE PRISÉE PAR LES CLIENTÈLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES ET LES TERRITOIRES RURAUX PEUVENT EN OPTIMISER LES RETOMBÉES.

« Le tourisme c'est l'affaire de tous : les professionnels de l'accueil et du loisir pour développer de nouveaux produits, les élus pour construire des équipements à la hauteur des attentes de professionnels et des clientèles, mais c'est aussi l'affaire de toute la population pour savoir comment accueillir l'autre. » C'est par ces propos que Marie-Reine

Tillon, présidente du Pays de Dinan, a ouvert le séminaire du réseau rural français consacré au tourisme qui s'est tenu à Dinan le 15 octobre dernier. Consacrée à cette thématique encore peu abordée depuis la création du réseau, la rencontre a permis de présenter l'étude « Destination Campagnes »¹, commandée par la Datar (intégrée depuis au Commissariat général à

l'égalité des territoires - CGET) et de travailler en ateliers sur des éléments de méthode ainsi que sur des pistes d'actions à partir de la présentation d'expériences de terrain.

Une vraie destination touristique

Les campagnes constituent une véritable destination touristique. C'est ce que confirme très nettement l'étude présentée par Hélène Jacquet-Montsarrat, du CGET. Réalisée entre mars et décembre 2011, l'étude Destination Campagnes a permis de recueillir les attentes de différentes clientèles françaises et étrangères, de travailler sur la valeur ajoutée que pouvait apporter le tourisme et de tester les résultats auprès de trois territoires ruraux. « *La campagne est ressourçante, belle, authentique, conviviale et accueillante et pour seulement 7 % des répondants, elle est isolée et ennuyante* », souligne Hélène Jacquet-Montsarrat. L'étude met clairement en évidence une cible à explorer : une clientèle majoritairement urbaine, de catégories socioprofessionnelles intermédiaires à supérieures, qui est aujourd'hui « *capable de parcourir plus de 1 000 kilo-*

mètres pour une escapade de 4 jours afin de faire un break ». Pour autant, la campagne relève de pratiques diversifiées : des séjours fractionnés à l'occasion de week-end tout au long de l'année ou des vacances plus longues. « *La campagne se pratique en toutes saisons, en famille, en tribu, en couple, entre amis et même avec des adolescents pourvu qu'ils soient avec des copains* », explique-t-elle. En outre, les exigences en termes de confort de l'hébergement ne sont pas particulièrement marquées. Elles le sont un peu plus pour la clientèle étrangère qui plébiscite notamment l'hôtel, quand les français fréquentent plus volontiers le gîte rural ou la chambre d'hôte.

Des activités dans un rayon de 20 km

Pour les clientèles enquêtées, la campagne est un lieu de repos et de farniente. Mais c'est aussi une destination où l'on souhaite pratiquer des activités et consommer, dans un rayon de 20 minutes autour de son lieu d'hébergement. « *Inutile d'investir dans un nouveau site touristique majeur*, explique Hélène Jacquet-Montsarrat. >>>

Le Pays de Dinan parie sur la pêche en eau douce

Depuis que le Pays de Dinan a expérimenté un projet de développement de la pêche en eau douce, le territoire a enregistré une hausse de 45 % des ventes de cartes de pêche vacances, et de 20 % des animations pêche. Conséquence ou hasard, dans le même temps, un magasin de pêche a ouvert dans la ville de Dinan !

Quatre axes ont été explorés : valoriser des sites de pêche du territoire, offrir de meilleures conditions de pêche, développer de nouveaux services et mettre en place une dynamique de communication et de promotion. Le territoire a d'abord réalisé un diagnostic de l'ensemble des parcours placé en regard des attentes spécifiques de chaque public : pêcheur débutant, pêcheur en famille et pêcheur chevronné. Puis, des sites à aménager en priorité ont été identifiés en fonction de ces publics : zones sécurisées pour débutants, pontons, cales de mise à l'eau pour les pêcheurs en bateau, mais aussi espaces toilettes, aire de pique-nique, abris, accessibilité pour personnes à mobilité réduite... Les parcours ont été codifiés en fonction de leur technicité. Un travail a été engagé sur la qualité des rivières (habitats, abris, frayères, parfois empoisonnement pour débutants) et une signalétique a été mise en place à partir des bourgs les plus proches, avec informations sur les espèces, leur milieu et le logotype sur le niveau du parcours. Ces aménagements ont été doublés d'animations pêche estivales avec des guides de pêche et de week-end thématiques ; de la création de 17 hébergements pêche décorés et équipés spécifiquement (un frigo pour les appâts, un local pour faire sécher le matériel...) ; de la mise en place de services complémentaires : carte de pêche modernisée avec informatisation, location de matériel, animation « je prends mon premier poisson »... ; et de la création d'un site Internet spécialisé. « *La pêche est un moyen d'étendre la saison et d'irriguer le territoire, en proposant des séjours familiaux, ou des offres pour pêcheurs chevronnés qui consomment fréquemment des séjours à l'étranger...* explique Maurice Lebranchu, président de la Fédération départementale de pêche des Côtes d'Armor. *Sur tous les territoires, il y a un réseau hydrographique souvent sous utilisé pour le loisir pêche.* »



Un pêcheur dépense en moyenne chaque année 700 euros pour s'adonner à sa passion, un budget plus important que dans beaucoup d'autres loisirs.

© Michael Carpentier

Les itinérances douces en région Centre



© J. Damase - CRT Centre-Vallée de Loire

930 000 cyclistes ont fréquenté les itinéraires vélo de la région Centre en 2014.

Développer une « itinérance de découverte des richesses paysagères et culturelles de nos territoires, sans moteur, sans rupture d'accès, à son rythme et sans se perdre » c'est ce sur quoi la région Centre mise avec l'ambition de devenir la première région française de tourisme à vélo et d'étendre la dynamique à la randonnée pédestre et équestre.

Ce positionnement permet de développer l'attractivité en renouvelant l'image auprès d'un public plus jeune et de cibler les urbains qui n'ont pas forcément de moyens de locomotion (2/3 des parisiens intra-muros sont sans voiture). La Région s'est dotée d'une méthode d'analyse des territoires avec des critères partagés par tous et de l'appui de bureaux d'études spécialisés. Elle mise sur des structures cyclables homogènes en termes de signalisation, de revêtement et de services proposés, un réseau de prestataires associés (hébergements, loueurs, réseau accueil vélo), un SIG et des outils de communication spécialisés (www.marandovelo.fr).

L'offre est conçue en fonction des différents segments de clientèle : débutant, expert, familial, senior, handicap, urbain, français, international. Elle propose une palette d'hébergements variée et de qualité, des sites touristiques ouverts au public, des paysages

attractifs et des destinations ayant déjà une notoriété. 3 500 km cyclables ont été aménagés (46,5 millions d'euros d'investissement pour l'aménagement) et plus de 400 prestations ont été labellisées Accueil Vélo. Les retombées ont été chiffrées à 20 millions d'euros avec 930 000 cyclistes en 2014 et une progression à deux chiffres.

L'ambition est de mutualiser des services entre les itinéraires vélos, pédestres et équestres. C'est pourquoi la Région finance par exemple en priorité les hébergements qui s'engagent sur ces itinéraires et les labels nationaux de référence. Elle s'appuie par exemple sur le label national « cheval étape » développé par la Fédération française d'équitation pour développer un réseau de parcours équestres vitrines en s'appuyant sur les acteurs du territoire (centres équestres et hébergeurs). Pour la randonnée pédestre, elle mise sur l'outil national de numérisation des itinéraires de la Fédération française de randonnée.

<http://www.regioncentre.fr/accueil/ma-region-et-moi/une-chance-pour-tous/tourisme/itinances-douces.html>

>>> *Mieux vaut investir dans une offre de commerces et de services de proximité.* » Ainsi, les touristes sont friands de patrimoine naturel et culturel, de terroir, de nature, de gastronomie, de bien-être ou encore d'activités de nature... Les témoignages de terrain l'ont montré : itinéraires de randonnées gourmandes en Puy-de-Dôme ; thématique de la gastronomie et du bien manger en Baie de Saint-Brieuc-Paimpol-les Caps autour de la coquille saint-Jacques, mais aussi la pomme de terre, la

mytiliculture, le maraîchage... ; pêche en eau douce en Pays de Dinan ; itinérance de découverte des richesses paysagères et culturelles en région Centre à vélo, à cheval ou à pied...

Pour aider les territoires dans leur réflexion stratégique, l'étude a défini une méthode de diagnostic de chaque territoire au regard des attentes exprimées par les clientèles. Elle propose une grille de 50 critères à partir desquels identifier les marges de manœuvre d'un territoire.

Très concrètement, l'étude met en évidence des synergies entre tourisme et économie résidentielle. Car les visiteurs souhaitent partager les modes de vie de la campagne et recherchent une campagne vivante, habitée et dynamique. Ils aspirent à davantage de convivialité, veulent fréquenter des marchés, des commerces et des services attractifs, à des horaires adaptés... D'où l'importance de mobiliser l'ensemble du territoire. « On doit donc associer à la dynamique le buraliste, le pharmacien... et pas uniquement les acteurs du tourisme », insiste Hélène Jacquet-Montsarrat.

Enfin, l'étude met clairement à jour deux échelles d'intervention : une échelle de projection (envie d'une destination qui nécessite une visibilité notamment via Internet) et une échelle de consommation (infra départementale et de proximité immédiate – rayon de 20 minutes – sur laquelle mettre en réseau les acteurs publics et privés).

10 destinations pour la Bretagne

C'est ainsi par exemple que la Bretagne a défini dix destinations dont deux sont interrégionales autour de la Baie du Mont Saint-Michel et vers la Loire-Atlantique, et deux dépourvues de façade littorale, comme en cœur de Bretagne, le long du Canal de Nantes à Brest. « Il s'agit de rechercher une meilleure efficacité des politiques

touristiques, dessinées par les visiteurs eux-mêmes, souligne Anne-Marie Hodemon, responsable du service tourisme de la région. *Le touriste doit trouver dans ces destinations tout ce dont il a besoin : hébergement, services...* » Chaque destination porte une image qui lui est propre et peut ainsi communiquer plus clairement à l'extérieur et mieux mobiliser les acteurs locaux. Un enjeu essentiel quand on sait que le tourisme représentera bientôt le premier secteur économique breton avec 66 000 emplois, soit 4,8 % de l'emploi salarié et 8 % du PIB régional.

Lors du séminaire, des travaux en ateliers ont permis d'aborder de façon très pratique les étapes clés à parcourir par les territoires ruraux : identifier un potentiel économique, construire sa stratégie touristique de territoire, mobiliser le numérique pour stimuler la consommation touristique du territoire et structurer l'écosystème touristique local. Chacun fait l'objet d'une fiche synthétique intégrée à la synthèse du séminaire². Des propositions ont également été formulées pour la suite des travaux du réseau rural sur la période 2014/2020, avec le souhait de faire du tourisme une thématique à part entière. ■

1. « Destination Campagnes, État des lieux et évaluation des attentes des clientèles potentielles », par GMV Conseil, édition La documentation française, Travaux n°18, oct 2013.

2. « Le tourisme, potentiel économique des territoires ruraux ». Synthèse du séminaire Tourisme du réseau rural français. Dinan, le 15 octobre 2014, téléchargeable sur www.reseaurural.fr

Baie de Morlaix Monts d'Arrée : des équipes formées à l'animation numérique

À l'office de tourisme Baie de Morlaix Monts d'Arrée, 7 des 18 salariés ont déjà été formés à l'animation numérique de territoire (ANT). L'office dispose ainsi d'une équipe dédiée à la communication à même d'assurer une présence sur les réseaux sociaux et de rédiger des articles qui distillent un langage commun. L'office s'est doté d'une palette d'outils numériques : un site internet de destination pour séduire la clientèle (1 65 000 visites sur 2013, plus de 200 000 au 18/12/2014) ainsi qu'un site internet de séjour pour booster la consommation locale (actualités locales, restauration, agenda des animations...) qui sert également aux habitants. Une chaîne vidéo Youtube, une galerie photos Flickr, des pages Facebook par site ou par thématique (randonnée, sports nature), un blog avec des entrées thématiques (pêche à pied, portraits...) permettent l'optimiser la présence sur le web.

Chaque animateur ANT dédie une part de son temps au numérique (20 % selon l'organisation des équipes) dans le cadre d'une stratégie numérique de territoire, avec animation d'ateliers auprès des prestataires. « C'est une évolution et un nouveau métier dans le monde du tourisme, observe Morgane Beaudouard-Conseil, responsable de la communication de l'Office. La veille est une des fonctions de l'ANT. Cela permet en outre de fédérer les prestataires, de les accompagner sur Internet. Plus les prestataires locaux sont nombreux sur la toile, plus la destination rayonne. »

www.tourisme-morlaix.fr



L'office de tourisme Baie de Morlaix Monts d'Arrée consacre un blog à la pêche à pied.

